

HUOT.

Restaient les deux petits enfants, une petite fille âgée de cinq ans, et un petit garçon de six ans. La petite fille s'était jetée sur le corps de sa mère, en l'embrassant et en criant : "Maman, ma petite maman, ma chère petite maman, ne me quitte pas." Le petit garçon, lui, s'était jeté aux pieds d'Ovide ; il tenait enlacée dans ses bras une des jambes du meurtrier, pleurant et suppliant de sa voix la plus tendre : "Mon bon Ovide, ne me tue pas, qu'est-ce que je t'ai fait ? tu ne m'aimes donc plus ?" St-Paul hésitait, il sentait son cœur se fendre. Il aimait surtout le petit Emile ; bien souvent il l'avait caressé, le tenant dans ses bras, et le soir, devant la porte du poêle, il passait des veillées entières à le faire galoper sur ses genoux. "Mais, se disait-il, ils vont me déclarer ;" et sans pitié, il envoie ces petits innocents rejoindre au ciel leur père et leur mère.

LABELLE.

Quel drame sanglant ! hélas ! hélas ! pauvres petits enfants !

HUOT.

Puis, après avoir pris l'argent, St-Paul mit le feu à la maison pour faire croire que ses maîtres avaient été victimes d'un incendie, et il prit la fuite.

LABELLE.

Comment fut-il découvert ?

HUOT.

La Providence elle même se chargea de révéler le forfait. Le grenier, qui était rempli de blé, s'affaissa de bonne heure sous l'action des flammes, et les cadavres, recouverts par le *grain*, échappèrent à la destruction. Ils servirent à constater le crime. Les soupçons tombèrent naturellement sur St-Paul, qui avait disparu subitement. La police se mit à sa poursuite ; mais de lui-même, paraît-il, dès le surlendemain, il vint se livrer entre les mains de la justice, se mettant au banc du roi.